

GROUPE	<b>2</b>	HERBICIDE
--------	----------	-----------

## LOGRAN® 75WG

SAC HYDROSOLUBLE

HERBICIDE

USAGE AGRICOLE

Herbicide granulé dispersable dans l'eau pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges

**GARANTIE :**

triasulfuron..... 75%

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

NE PAS VENDRE LES SACS HYDROSOLUBLES INDIVIDUELLEMENT

N° D'HOMOLOGATION: **24498**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

L'herbicide LOGRAN 75WG contenu dans chaque partie de cet emballage est conditionné en sacs hydrosolubles contenant 43 grammes de produit. Un sac hydrosoluble permet de traiter 4 ha (10 acres). Deux sacs hydrosolubles permettent de traiter 8 ha (20 acres).

Ne pas toucher aux sacs hydrosolubles avec des gants mouillés car les sacs se dissoudraient. Ne pas ouvrir les sacs hydrosolubles. Entreposer au sec, à l'abri du gel. L'entreposage prolongé sous 0 °C peut rendre les sacs hydrosolubles fragiles.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

Contenu net : **43 g**

**Syngenta Crop Protection Canada, Inc.**  
140 Research Lane, Research Park  
Guelph, Ontario  
N1G 4Z3

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

## AVIS À L'ACHETEUR

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition.

## PREMIERS SOINS

**SI L'ON SOUPÇONNE UNE EMPOISONNEMENT**, communiquer **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Faire boire un ou deux verres d'eau à la personne incommodée. NE PAS provoquer le vomissement. Le patient doit s'allonger et rester calme. NE JAMAIS FAIRE AVALER QUOI QUE CE SOIT À UNE PERSONNE INCONSCIENTE. Conduire immédiatement la victime chez le médecin le plus près.

**En cas de contact avec les yeux**, rincer à l'eau claire pendant au moins 15 minutes.

**En cas de contact avec la peau**, retirer tous les vêtements contaminés. Bien laver la peau atteinte à grande eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin ou un centre antipoison.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne incommodée hors de l'endroit où elle a été exposée.

NE JAMAIS FAIRE AVALER QUOI QUE CE SOIT À UNE PERSONNE INCONSCIENTE. Emmener la personne incommodée dans un endroit sûr, non contaminé. Si elle a cessé de respirer, désobstruer les voies respiratoires et pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin ou un centre antipoison

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Traiter selon les symptômes. En cas d'ingestion d'une grande quantité de produit, faire vomir le patient ou faire un lavage d'estomac. On peut administrer 5 mg/kg d'une suspension de charbon médicinal (50 g/400 mL d'eau) pour absorber le reste de la substance toxique.

## PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Ne pas inhaler les poussières ni le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter une chemise à manches longues, des pantalons longs, des gants imperméables et des lunettes antiéclaboussures pendant le mélange et le chargement, ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement. Ne pas manger, boire ni fumer pendant les opérations de mélange et d'application. Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'emploi. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les porter à nouveau. Se laver à fond à l'eau et au savon après la manipulation du produit. Se conformer strictement aux recommandations de cette étiquette pour manipuler et appliquer ce produit. Éviter d'appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités. Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les cours d'eau, lacs, étangs, terres humides, marécages, l'eau d'irrigation, l'eau des fossés végétalisés, l'eau utilisée pour le bétail ou l'eau potable. Ne pas appliquer sur une terre irriguée.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Ne pas utiliser d'engrais liquides comme support de pulvérisation pour l'herbicide LOGRAN 75WG.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet [www.cropro.org/](http://www.cropro.org/).

## ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine. Conserver dans un endroit sec, bien ventilé, à l'abri du gel et à l'écart des autres pesticides, des engrais et de la nourriture de consommation humaine ou animale. L'entreposage prolongé sous 0 °C peut rendre les sacs hydrosolubles fragiles.

## DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

1. Vider complètement le sac.
2. Rendre le sac vide inutilisable.
3. Éliminer le sac conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

GROUPE 2 HERBICIDE

**LOGRAN® 75WG**

SAC HYDROSOLUBLE

HERBICIDE

USAGE AGRICOLE

Herbicide granulé dispersable dans l'eau pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges

**GARANTIE :**

triasulfuron..... 75%

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**NE PAS VENDRE LES SACS HYDROSOLUBLES INDIVIDUELLEMENT**

N° D'HOMOLOGATION: **24498**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

L'herbicide LOGRAN 75WG contenu dans chaque partie de cet emballage est conditionné en sacs hydrosolubles contenant 43 grammes de produit. Un sac hydrosoluble permet de traiter 4 ha (10 acres). Deux sacs hydrosolubles permettent de traiter 8 ha (20 acres).

Ne pas toucher aux sacs hydrosolubles avec des gants mouillés car les sacs se dissoudraient. Ne pas ouvrir les sacs hydrosolubles. Entreposer au sec, à l'abri du gel. L'entreposage prolongé sous 0 °C peut rendre les sacs hydrosolubles fragiles.

**Syngenta Crop Protection Canada, Inc.**

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario

N1G 4Z3

PAMPHLET

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

## AVIS À L'ACHETEUR

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition.

## PREMIERS SOINS

**SI L'ON SOUPÇONNE UNE EMPOISONNEMENT**, communiquer **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Faire boire un ou deux verres d'eau à la personne incommodée. NE PAS provoquer le vomissement. Le patient doit s'allonger et rester calme. NE JAMAIS FAIRE AVALER QUOI QUE CE SOIT À UNE PERSONNE INCONSCIENTE. Conduire immédiatement la victime chez le médecin le plus près.

**En cas de contact avec les yeux**, rincer à l'eau claire pendant au moins 15 minutes.

**En cas de contact avec la peau**, retirer tous les vêtements contaminés. Bien laver la peau atteinte à grande eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin ou un centre antipoison.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne incommodée hors de l'endroit où elle a été exposée.

NE JAMAIS FAIRE AVALER QUOI QUE CE SOIT À UNE PERSONNE INCONSCIENTE. Emmener la personne incommodée dans un endroit sûr, non contaminé. Si elle a cessé de respirer, désobstruer les voies respiratoires et pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin ou un centre antipoison

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Traiter selon les symptômes. En cas d'ingestion d'une grande quantité de produit, faire vomir le patient ou faire un lavage d'estomac. On peut administrer 5 mg/kg d'une suspension de charbon médicinal (50 g/400 mL d'eau) pour absorber le reste de la substance toxique.

## PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Ne pas inhaler les poussières ni le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter une chemise à manches longues, des pantalons longs, des gants imperméables et des lunettes antiéclaboussures pendant le mélange et le chargement, ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement. Ne pas manger, boire ni fumer pendant les opérations de mélange et d'application. Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'emploi. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les porter à nouveau. Se laver à fond à l'eau et au savon après la manipulation du produit. Se conformer strictement aux recommandations de cette étiquette pour manipuler et appliquer ce produit. Éviter d'appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités. Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les cours d'eau, lacs, étangs, terres humides, marécages, l'eau d'irrigation, l'eau des fossés végétalisés, l'eau utilisée pour le bétail ou l'eau potable. Ne pas appliquer sur une terre irriguée.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Ne pas utiliser d'engrais liquides comme support de pulvérisation pour l'herbicide LOGRAN 75WG.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet [www.cropro.org/](http://www.cropro.org/).

## ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine. Conserver dans un endroit sec, bien ventilé, à l'abri du gel et à l'écart des autres pesticides, des engrais et de la nourriture de consommation humaine ou animale. L'entreposage prolongé sous 0 °C peut rendre les sacs hydrosolubles fragiles.

## DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

1. Vider complètement le sac.
2. Rendre le sac vide inutilisable.
3. Éliminer le sac conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)**

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'herbicide LOGRAN 75WG est recommandé pour la suppression sélective en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges dans le blé de printemps, le blé dur et l'orge. L'herbicide LOGRAN 75WG appliqué en postlevée peut être utilisé dans les zones de sols brun et brun foncé en Alberta et en Saskatchewan et dans les zones de sol noir en Alberta.

L'herbicide LOGRAN 75WG doit toujours être utilisé en mélange avec Unity 280EC plus un agent tensioactif recommandé.

L'herbicide LOGRAN 75WG est absorbé par les feuilles des mauvaises herbes levées et rapidement transporté vers les points de végétation de la plante. Il est essentiel de bien couvrir le feuillage des mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace. Selon les espèces et les conditions de croissance, il faut compter entre 1 et 3 semaines avant de pouvoir constater visuellement les symptômes du dépérissement des mauvaises herbes (décoloration). Les plantes meurent habituellement de 3 à 4 semaines après l'application en postlevée. En cas de conditions climatiques défavorables telles qu'une sécheresse, une inondation, des températures extrêmes prolongées ou une fertilité insuffisante, la suppression pourrait être inadéquate.

La décomposition de l'herbicide LOGRAN 75WG dans le sol est affectée par la pluie, la température du sol et le pH du sol (voir le « MODE D'EMPLOI »).

Il n'est pas recommandé d'utiliser l'herbicide LOGRAN 75WG dans le blé de printemps cultivé avec des légumineuses comme culture intercalaire.

Plusieurs cultures sont sensibles à de faibles concentrations de l'herbicide LOGRAN 75WG dans le sol. Il convient donc de penser aux cultures de rotation avant d'utiliser l'herbicide LOGRAN 75WG (voir les « DIRECTIVES POUR LA ROTATION DES CULTURES APRÈS L'EMPLOI EN POSTLEVÉE »).

L'herbicide LOGRAN 75WG est non corrosif, ininflammable et non volatil

## MODE D'EMPLOI

Avant l'application, l'herbicide LOGRAN 75WG doit toujours être mélangé avec Unity 280EC, ainsi qu'avec un agent tensioactif recommandé.

## MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION :

- Ne pas utiliser l'herbicide LOGRAN 75WG lorsque son déplacement dans le sol pourrait le mettre en contact avec des plantes non visées ou avec leurs racines.
- Ne pas utiliser les sols traités par l'herbicide LOGRAN 75WG pour les jardins, les pelouses, etc., sans avoir consulté la section « DIRECTIVES POUR LA ROTATION DES CULTURES ».
- Éviter la pulvérisation hors cible ou la dérive de la solution pulvérisée vers des habitats fauniques importants tels que plantations brise-vent, terres humides, mares vaseuses ou bordures de marais sèches, plans d'eau et terrains boisés. Laisser une zone tampon de 15 mètres entre la dernière lisière traitée et la bordure de tels habitats.

- Ne pas appliquer l'herbicide LOGRAN 75WG lorsque les conditions font en sorte qu'il est impossible d'obtenir une couverture uniforme à la dose figurant sur l'étiquette. Éviter le chevauchement. Fermer la rampe de pulvérisation dans les manœuvres de départ, de virage, de ralentissement et d'arrivée afin d'éviter une application excessive qui endommagerait les cultures.
- Faire en sorte que le mélange pulvérisé ou le brouillard de pulvérisation ne puissent dériver sur une culture adjacente sensible ni à un endroit où l'on prévoit faire la rotation à des cultures sensibles (voir la section « DIRECTIVES POUR LA ROTATION DES CULTURES »). Ne pas vider ni rincer l'équipement de pulvérisation à proximité de végétation que l'on désire conserver.
- Il arrive souvent que la tolérance des cultures aux herbicides diffère d'une variété à une autre; c'est pourquoi on recommande de semer les nouvelles variétés sur une petite parcelle traitée représentative du reste du champ avant de le faire à grande échelle.
- Ne pas utiliser de buse à miroir ni de système d'application par gouttelettes calibrées.
- Lire l'étiquette de Unity 280EC pour connaître les précautions et le mode d'emploi appropriés.
- Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées ni récolter celles-ci pour le foin dans les 30 jours suivant une application en postlevée de l'herbicide LOGRAN 75WG utilisé en mélange avec Unity 280EC.

#### PÉRIODE D'APPLICATION :

**CULTURE :** Du stade de 2 feuilles à juste avant le stade de la feuille étendard dans le blé de printemps, le blé dur et l'orge.  
Appliquer le mélange de l'herbicide LOGRAN 75WG avec Unity 280EC et un agent tensioactif recommandé en postlevée, lorsque la culture est entre le stade de 2 feuilles et celui qui précède immédiatement l'apparition de la feuille étendard, et avant que le couvert végétal n'empêche d'obtenir une couverture complète des mauvaises herbes visées.

**MAUVAISES HERBES :** Stade de 2 à 4 feuilles (2 paires de vraies feuilles).

**NOTE :** Ne pas appliquer l'herbicide LOGRAN 75WG si on prévoit de la pluie dans les deux heures suivant le traitement.

#### MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES ET DOSES D'EMPLOI :

<b>MÉLANGE DE L'HERBICIDE LOGRAN 75WG avec UNITY 280EC <sup>1</sup></b>	
<b>LOGRAN 75WG</b> à 10,7 g/ha	[1 sac hydrosoluble traite 4 ha ou 10 acres] [1 emballage contient 2 sacs hydrosolubles et permet de traiter 8 ha ou 20 acres]
<b>plus UNITY 280EC</b> à 500 mL/ha	[1 bidon traite 8 ha ou 20 acres]
<b>plus un tensioactif recommandé</b> à 0,25 % v/v	[2,5 L pour 1 000 L de solution à pulvériser]

<sup>1</sup>: Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées ni récolter celles-ci pour le foin dans les 30 jours suivant une application en postlevée de l'herbicide LOGRAN 75WG utilisé en mélange avec Unity 280EC. Ne pas appliquer ce traitement plus d'une fois par saison.



MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :		
Renouées annuelles (renouée scabre et renouée persicaire)	Ortie royale	Bourse-à-pasteur
Stellaire moyenne	Kochia à balais	Tabouret des champs
Gaillet gratteron	Chénopode blanc	Canola spontané
Saponaire des vaches	Amarante à racine rouge	Renouée liseron
Sagesse-des-chirurgiens		Moutarde des champs

### DIRECTIVES DE MÉLANGE ET DE PULVÉRISATION (Application terrestre seulement) :

VOLUME D'EAU : 100 litres à l'hectare. Ne pas utiliser d'engrais liquide comme support pour l'application de l'herbicide LOGRAN 75WG. L'engrais liquide pourrait nuire à la dissolution des sacs hydrosolubles.

PRESSION DE PULVÉRISATION : 275 kPa

BUSES : Buse à jet éventail plat avec tamis de 50 mailles ou moins.

AGENT TENSIOACTIF : Toujours utiliser un tensioactif pour l'application de l'herbicide LOGRAN 75WG en postlevée. Utiliser un agent tensioactif non ionique recommandé tel que Agral 90<sup>®</sup>, Ag-Surf<sup>®</sup>, Citowett Plus<sup>®</sup>, Super Spreader-Sticker<sup>®</sup> ou l'adjuvant agricole Companion<sup>®</sup> à raison de 0,25 % v/v (2,5 L par 1 000 L de mélange à pulvériser).

### REPLISSAGE DU RÉSERVOIR :

1. S'assurer que le pulvérisateur est parfaitement propre.
2. Remplir le réservoir au quart d'eau. Agiter lentement. Si on utilise un pulvérisateur avec agitateur à conduite de retour en cuve, il faut attendre que les sacs soient complètement dissous avant de mettre ce système en marche. Autrement, les sacs non dissous pourraient être aspirés dans la conduite et obstruer le tamis principal.
3. S'assurer que le système d'agitation fonctionne bien et crée des rides ou des ondulations à la surface de l'eau.
4. Ajouter le nombre approprié de sacs hydrosolubles de l'herbicide LOGRAN 75WG directement dans le réservoir du pulvérisateur. Ne pas toucher les sacs hydrosolubles avec des gants mouillés. Allouer six (6) minutes pour obtenir un mélange complet. Ajouter la quantité requise de Unity 280EC dans le réservoir, et poursuivre l'agitation pendant 2 minutes. Un temps de mélange supérieur pourrait être nécessaire si les sacs hydrosolubles sont devenus fragiles ou si l'eau est très froide.
5. Poursuivre l'agitation tout en finissant de remplir le réservoir; puis ajouter un agent tensioactif recommandé à raison de 0,25 % v/v (2,5 L par 1000 L d'eau). S'assurer que l'herbicide LOGRAN 75WG est entièrement en suspension avant de commencer à pulvériser.
6. Une agitation continue est requise pour garder l'herbicide LOGRAN 75WG en suspension. Ne pas laisser reposer le contenu du réservoir sans agitation.
7. Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.

### DIRECTIVES POUR LA ROTATION DES CULTURES:

Certaines cultures se sont montrées très sensibles à de faibles concentrations de résidus de l'herbicide LOGRAN 75WG dans le sol. Le risque de dommages aux cultures de rotation est en fonction de la dose utilisée et d'une série de facteurs dont les paramètres du sol (le type de sol, sa température ou son pH, par exemple), la sensibilité de la culture de rotation, les précipitations et l'intervalle entre les cultures. Le processus de dégradation est plus rapide lorsque le sol présente un taux d'humidité et une température élevés et un pH faible. La dégradation est généralement plus lente lorsque le taux d'humidité et la température du sol sont bas et que le pH est élevé. L'intervalle de rotation minimum est la période qui s'étend entre la dernière application de l'herbicide LOGRAN 75WG et la date prévue du semis de la culture subséquente.

Afin d'éviter tout dommage aux cultures de rotation après l'application de la dose recommandée de l'herbicide LOGRAN 75WG, respecter les intervalles de rotation suivants :

### **DIRECTIVES POUR LA ROTATION DES CULTURES APRÈS L'EMPLOI EN POSTLEVÉE**

CULTURE	INTERVALLES MINIMUM (MOIS)		
	pH DU SOL 6,4 OU MOINS	pH DU SOL 6,5 – 7,4	pH DU SOL SUPÉRIEUR À 7,4
Blé de printemps (roux vitreux, Canada Prairie, Extra fort)	Aucune restriction	Aucune restriction	Aucune restriction
Blé dur, orge, avoine	10	10	10
Lin	10	10	22
Pois	10	22	22
Canola	10	22	34
Graines de l'alpiste des Canaries	22	22	22
Moutarde	22	22	34
Lentilles, tournesol, toutes les autres cultures	Essai biologique	Essai biologique	Essai biologique

Veuillez consulter la section « DIRECTIVES POUR UN ESSAI BIOLOGIQUE » pour de plus amples renseignements sur l'exécution des essais biologiques.

### **DIRECTIVES POUR UN ESSAI BIOLOGIQUE :**

Certaines cultures se sont avérées très sensibles à la présence de faibles concentrations de résidus de l'herbicide LOGRAN 75WG dans le sol. Consulter les « DIRECTIVES POUR LA ROTATION DES CULTURES APRÈS L'EMPLOI EN POSTLEVÉE » pour déterminer quand un essai biologique est recommandé.

Pour l'exécution d'un essai biologique, il est très important de choisir une ou des sections représentatives du champ traité avec l'herbicide LOGRAN 75WG pour planter la culture à l'essai.

#### 1. Échantillon représentatif

S'assurer que les paramètres du sol de la section où est effectué l'essai (texture du sol, profondeur de la couche arable, pH et drainage du sol, par exemple) sont représentatifs de l'ensemble du champ.

2. Superficie de l'échantillon

La superficie de chaque parcelle d'essai doit être assez grande pour s'assurer que les résultats obtenus soient fiables. La préparation du lit de semence et le semis lui-même doivent être faits exactement comme s'il s'agissait de semer tout le champ.

3. Autres herbicides résiduels

Il est important de s'assurer qu'aucun autre herbicide ayant une activité résiduelle n'ait été appliqué dans le champ entre la dernière application de l'herbicide LOGRAN 75WG et la période de l'essai biologique. Éviter d'utiliser d'autres pesticides pendant la durée de l'essai, car ils pourraient endommager la culture à l'essai.

4. Comparaisons

Idéalement, une bande de référence non traitée devrait être réservée dans un champ avoisinant et inspectée aux fins de comparaison étant donné que les conditions de croissance peuvent varier considérablement d'une année à l'autre et pourraient entraîner des résultats erronés.

5. Évaluation

Le site devrait être inspecté régulièrement pendant toute la saison de croissance. Surveiller l'apparition de tout dommage à la culture, par exemple l'étiollement, le jaunissement ou le rabougrissement. Mesurer le rendement d'un échantillon et le comparer à celui d'un champ adjacent non traité.

***NE PAS FAIRE LA ROTATION À D'AUTRES CULTURES AVANT QUE L'ESSAI BIOLOGIQUE N'AIT DÉMONTRÉ UNE CROISSANCE NORMALE, SANS RÉDUCTION DU RENDEMENT.***

Le non-respect de ces directives sur les cultures de rotation peut entraîner des dommages aux cultures.

**RÉSISTANCE DES MAUVAISES HERBES :**

Il pourrait arriver que des biotypes naturels de certaines mauvaises herbes figurant sur cette étiquette ne soient pas supprimés par les herbicides suivants : LOGRAN, AMBER, Ally<sup>®</sup>, Express<sup>®</sup> Pack, Muster<sup>®</sup>, Refine<sup>®</sup> Extra, l'ingrédient DF de Laser<sup>®</sup> DF, l'ingrédient Refine de Refine w.o. et l'ingrédient Plus de Triumph Plus<sup>®</sup>. Ces populations sont capables de survivre à des doses plusieurs fois supérieures aux doses requises pour supprimer les populations sensibles. Afin de retarder l'acquisition de la résistance des mauvaises herbes aux herbicides, utiliser les herbicides LOGRAN, AMBER, Ally, Express Pack, Muster, Refine Extra et Refine w.o. en alternance avec d'autres herbicides qui sont efficaces contre les mêmes mauvaises herbes. Éviter d'utiliser LOGRAN, AMBER, Ally, Express Pack, Muster, Refine Extra et Refine w.o. de façon répétée dans un même champ. Pour obtenir de l'information sur l'usage approprié de Laser DF et de Triumph Plus en vue de retarder l'acquisition de la résistance des mauvaises herbes aux herbicides, veuillez consulter les étiquettes respectives de ces produits.

**GESTION DES MAUVAISES HERBES RÉSISTANTES :**

Les recommandations suivantes ont été élaborées en vue de retarder l'acquisition de la résistance des mauvaises herbes aux herbicides.

1. Ne pas utiliser l'herbicide LOGRAN 75WG ou d'autres produits qui présentent le même mode d'action de façon répétitive dans un même champ.
2. Intégrer l'herbicide LOGRAN 75WG dans un programme à long terme de lutte contre les mauvaises herbes.

3. Utiliser des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges qui présentent un mode d'action différent et/ou labourer le champ l'année de jachère d'un programme de lutte aux mauvaises herbes (Rustler<sup>®</sup>, 2,4-D, Banvel<sup>®</sup>, labour, etc.).
4. Ne pas utiliser l'herbicide LOGRAN 75WG dans les champs où on a identifié des biotypes de mauvaises herbes à feuilles larges affichant une résistance à l'herbicide LOGRAN 75WG ou à Ally, Amber, Express Pack, Muster, Refine Extra, l'ingrédient DF de Laser DF, l'ingrédient Refine de Refine w.o. et l'ingrédient Plus de Triumph Plus. Utiliser un produit qui possède un mode d'action différent.

**POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA RÉSISTANCE DES MAUVAISES HERBES, COMMUNIQUEZ AVEC SYNGENTA PROTECTION DES CULTURES CANADA, INC. AU NUMÉRO SANS FRAIS 1-800- 265-3554.**

#### **NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR:**

Afin d'éviter tout dommage aux cultures autres que les céréales, nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. S'assurer que toute trace du produit a été éliminée. Marche à suivre recommandée :

1. Vider et rincer le réservoir, la rampe et toutes les conduites pendant plusieurs minutes avec de l'eau propre additionnée d'un détergent pour usage domestique. Ne pas nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation que l'on désire conserver, d'un puits ou de tout autre plan d'eau.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur d'eau propre et ajouter un litre d'ammoniaque à usage domestique (contenant 3% d'ammoniaque) pour 100 litres d'eau. Agiter la solution pendant 15 minutes avant de la pulvériser au moyen de la rampe et des buses. Purger le système.
3. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément dans un seau contenant la solution ammoniacale.
4. Rincer à fond le réservoir, les conduites, les rampes, les buses et les tamis à l'eau claire pendant au moins 5 minutes afin d'éliminer toute trace d'ammoniaque.
5. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux pertinents.

**ATTENTION :** Ne pas utiliser d'ammoniaque conjointement avec un produit au chlore. Cette association pourrait libérer du chlore gazeux et causer de graves irritations des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation dans un endroit fermé.

® AMBER, Agral 90 et LOGRAN sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

® Ag-Surf est une marque déposée de Interprovincial Cooperative Ltd.

® Citowett Plus est une marque déposée de BASF AG.

® Super Spreader-Sticker est une marque déposée de UAP Clean Crop.

® Companion est une marque déposée de Rohm & Haas Company. Rohm and Haas Canada Inc. is the registered user.

® Rustler est une marque déposée de Monsanto Canada Inc.

® Banvel est une marque déposée de BASF.

® Ally, Express, Muster et Refine sont des marques déposées de E.I. du Pont de Nemours and Company

® Laser, Unity et Triumph Plus sont des marques déposées de Aventis S.A.

GROUPE **2** HERBICIDE

# LOGRAN® 75WG

SAC HYDROSOLUBLE

## HERBICIDE

Granulé dispersable dans l'eau

### GARANTIE :

triasulfuron..... 75%

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AU COMPLET AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Contenu net : 43 g

**Syngenta Crop Protection Canada, Inc.**  
140 Research Lane, Research Park  
Guelph, Ontario  
N1G 4Z3

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )